ANNEXES

ANNEXE A

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Opération n° AGRI-EQ-104

Ecrans thermiques latéraux

1. **Secteur d'application**

Agriculture : serres maraîchères et horticoles, neuves ou existantes.

2. **Dénomination**

Mise en place d'un écran thermique latéral au niveau des parois de serres chauffées.
La présente fiche s'applique aux opérations engagées avant le 1er janvier 2030.

3. **Conditions pour la délivrance de certificats**

La mise en place est réalisée par un professionnel.
L'écran thermique est piloté automatiquement.
La preuve de la réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un écran thermique.
A défaut, la preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un équipement avec ses marque et référence et elle est complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence installé est un écran thermique.

4. **Durée de vie conventionnelle**

8 ans.

5. **Montant de certificats en kWh cumac**

Type de serres	Montant en kWh cumac par m² de serre équipée		Surface au sol de serre équipée (m²)
Serres maraîchères	**48**	X	**S**
Serres horticoles	**22**		

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée AGRI-EQ-104, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A. – **AGRI-EQ-104 (v. A62.2) : Mise en place d'un écran thermique latéral au niveau des parois de serres chauffées.**

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
Référence de la facture : .....
*Nom du site des travaux : .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

*Type de serres chauffées :

☐ Serres maraîchères
☐ Serres horticoles

Surface au sol de serres équipées chauffées :

*Surface au sol de serres maraîchères (m²) : .....
*Surface au sol de serres horticoles (m²) : .....
*L'écran thermique a été installé sur une paroi latérale : ☐ Oui ☐ Non
*L'écran thermique est piloté automatiquement : ☐ Oui ☐ Non

Caractéristiques de(s) l'écran(s) thermique(s) latéral(aux) :

A ne remplir que si les marque et référence de l'écran thermique ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque : .....
*Référence : .....